

Formateur (trice) Professionnel (le) d'Adultes

Titre professionnel de niveau 5 (ancien niveau III) enregistré au RNCP sous le n° 247

PROGRAMME :

Public visé par la formation et prérequis :

Tous publics.

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Acquérir tous les savoirs liés à la compréhension de concepts, d'outils ou de notions qui nécessitent un apprentissage et des applications ultérieurs, notamment en ce qui concerne :

- la préparation et l'animation des actions de formation
- l'élaboration de dispositifs de formation

Acquérir les bases de la pédagogie des adultes et maîtriser les compétences associées à l'activité-clé du métier pour se positionner sur le marché du travail dans ce domaine d'activités.

L'objectif étant de valider le Titre Professionnel de Formateur (trice) Professionnel (le) d'Adultes.

Contenus de la formation

CCP 1 : PREPARER ET ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION COLLECTIVES EN INTEGRANT DES ENVIRONNEMENTS NUMERIQUES

Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande

- Analyser un besoin de formation
- Repérer les éléments constitutifs de la demande dans le cahier des charges d'un commanditaire
- Définir les prérequis
- Préciser les objectifs de formation
- Repérer les compétences et savoirs à acquérir
- Définir les objectifs pédagogiques et le séquençage associé
- Définir les situations d'apprentissage, les situations d'évaluation et les modalités associées, en prenant en compte le public et le contexte local
- Rédiger une progression pédagogique exploitable par soi-même ou par des tiers pour la mise en œuvre de l'action ou pour la rédaction de documents divers
- Adopter une posture professionnelle favorisant l'ajustement aux besoins du commanditaire
- Travailler en équipe avec les acteurs internes et externes impliqués dans la construction de l'action
- Argumenter ses choix auprès du responsable de formation
- Travailler en mode projet
- Anticiper l'organisation logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques de l'action
- Prendre en compte la gestion des flux dans la construction de la progression pédagogique
- Planifier les interventions des autres intervenants
- Connaissance des concepts de base de l'ingénierie de formation et de la terminologie de la formation professionnelle
- Connaissance du cadre réglementaire et législatif de la formation professionnelle
- Connaissance du cadre contractuel et financier de l'action de formation
- Connaissance des différents types de référentiels
- Connaissance des concepts de l'ingénierie pédagogique
- Connaissance des principes de base de la pédagogie des adultes
- Connaissance des publics de la formation professionnelle et de leurs spécificités
- Connaissance des principes de la multimodalité
- Connaissance des différents types d'évaluation
- Connaissance des différentes modalités pédagogiques et de leurs conditions de mise en œuvre

Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques

- Identifier le ou les objectifs visés
- Déterminer les différentes étapes de la séquence et leur progression logique
- Elaborer des stratégies favorisant l'analyse réflexive
- Choisir des situations d'apprentissage et des modalités, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques adaptées à l'objectif visé, au public et aux moyens humains, matériels et pédagogiques
- Choisir les environnements et les services numériques pertinents
- Choisir et organiser des situations d'évaluation des acquis
- Anticiper les difficultés d'apprentissage et de mise en œuvre et prévoir des scénarii alternatifs
- Choisir les outils pour la communication formateur / apprenants et apprenants / apprenants
- Elaborer des modes de suivi spécifiques à chaque modalité
- Travailler en équipe avec d'autres acteurs internes et externes impliqués dans l'action de formation
- Travailler en mode projet
- Anticiper la logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques du déroulement de la séquence

- Connaissance des concepts de base de l'ingénierie pédagogique
- Connaissance des théories et concepts liés à la pédagogie des adultes
- Connaissance des différents niveaux de taxonomies
- Connaissance des étapes clés structurant une séquence de formation
- Connaissance des styles d'apprentissage
- Connaissance des différentes modalités pédagogiques et de leurs conditions de mise en œuvre
- Connaissance des outils collaboratifs
- Connaissance des environnements et des services numériques mobilisables

Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique

- Choisir une ou plusieurs situations d'apprentissage, activités et ressources adaptées à l'objectif pédagogique de la séquence et au public
- Choisir les types de situations d'apprentissage, d'activités et de ressources en fonction des modalités pédagogiques envisagées
- Choisir, adapter et exploiter des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques existantes en utilisant des outils numériques
- Concevoir des ressources pédagogiques et d'évaluation en tenant compte des règles de communication
- Rédiger des consignes adaptées au public et aux objectifs visés
- Elaborer ou adapter des situations pédagogiques et d'évaluation, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques issues de l'observation des entreprises et des professionnels
- Respecter la cohérence de l'ensemble des ressources utilisées
- Choisir des modalités de diffusion des ressources adaptées aux modalités pédagogiques et aux moyens humains, matériels et pédagogiques
- Réaliser une veille professionnelle, technologique et réglementaire dans sa spécialité et sur la formation professionnelle
- Formaliser les modalités de mise en œuvre des activités d'apprentissage et d'utilisation des ressources
- Travailler sur des projets de conception de ressources en équipe ou avec des prestataires
- Négocier avec un tiers l'utilisation de ressources
- Créer et entretenir des relations avec l'environnement professionnel
- SIGLE Type de document Code titre Millésime Date de Validation Date de mise à jour Page
- FPA REAC TP-00350 06 03/01/2018 03/01/2018 18/46
- Travailler en mode projet
- Référencer des ressources ou des bases de données en utilisant des sources professionnelles
- Qualifier et classer les ressources
- Connaissance des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
- Connaissance des sources et des conditions d'utilisation des ressources physiques et numériques
- Connaissance des méthodes d'animation et d'accompagnement associées à l'usage de ressources multimodales ou individualisées
- Connaissance de la réglementation sur la propriété intellectuelle, le droit à l'image et les libertés individuelles
- Connaissance des approches favorisant la réflexivité et la métacognition

Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance

- Expliciter les consignes de travail et accompagner la réalisation des activités d'apprentissage
- Ancrer les apprentissages au moyen de méthodes actives
- Exploiter les expériences vécues en entreprise par les participants
- Susciter et maintenir l'attention et la motivation
- Animer un temps de formation en présentiel en utilisant des tableaux interactifs
- Animer une classe virtuelle en exploitant ses différentes fonctionnalités
- Animer et modérer des fils de discussions instantanées ou asynchrones (chats, forums...)
- Guider l'utilisateur dans la prise en main de l'outil de communication à distance
- Remédier aux difficultés d'apprentissage
- Adapter le scénario pédagogique de la séquence en fonction des difficultés d'apprentissage éventuelles
- Mettre en œuvre ou adapter les évaluations des apprentissages
- Analyser ses pratiques d'animation
- Etablir une relation facilitant les apprentissages
- Adopter une attitude d'écoute active centrée sur la personne
- Adopter une attitude bienveillante en centrant les échanges sur les apprentissages sans remettre en cause la personne
- Faciliter et exploiter les interventions des apprenants
- Guider les apprenants dans la réalisation des activités d'apprentissage et l'utilisation des ressources pédagogiques
- Créer et entretenir une dynamique de groupe
- SIGLE Type de document Code titre Millésime Date de Validation Date de mise à jour Page
- FPA REAC TP-00350 06 03/01/2018 03/01/2018 20/46
- Favoriser la coopération entre les apprenants
- Repérer les indicateurs de baisse d'attention en présence ou à distance et susciter la participation
- Réguler et gérer les conflits
- Gérer une coanimation avec un autre intervenant
- Adapter son vocabulaire aux apprenants
- Aménager une salle ou un atelier de formation de manière à faciliter l'interaction
- Respecter les règles d'hygiène et sécurité

- Mettre à disposition des ressources formatives
- Gérer le temps
- Connaissance des profils d'apprentissage
- Connaissance des mécanismes de l'attention
- Connaissance des théories de la motivation
- Connaissance de la dynamique de groupe
- Connaissance des fonctions de l'animation
- Connaissance des techniques de communication
- Connaissance des outils numériques de communication synchrones et asynchrones
- Connaissance des démarches diagnostiques et des techniques de remédiation

Evaluer les acquis de formation des apprenants

- Construire et adapter des situations et des outils d'évaluation des acquis
- Déterminer les critères et les indicateurs de l'évaluation
- Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et outils d'évaluation
- Accompagner les apprenants dans des situations d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs
- Analyser les résultats en repérant les acquis et/ou les difficultés rencontrées
- Restituer les résultats d'une évaluation de façon explicite et adaptée au type d'évaluation concernée
- Exploiter les résultats d'une évaluation en tant que situation d'apprentissage
- Respecter le cadre contractuel
- Respecter le cadre du référentiel de certification
- Rédiger des bilans pédagogiques individuels et de groupe en s'appuyant sur le recueil et la synthèse des résultats des évaluations
- Analyser ses pratiques d'animation et d'accompagnement
- Instaurer un climat de confiance facilitant la communication et aidant à la gestion du stress de l'évaluation
- Adopter une attitude d'écoute active centrée sur la personne
- Adopter une attitude bienveillante en centrant la restitution sur la production sans remettre en cause la personne
- SIGLE Type de document Code titre Millésime Date de Validation Date de mise à jour Page
- FPA REAC TP-00350 06 03/01/2018 03/01/2018 22/46
- Valoriser les acquis de l'apprenant et l'encourager dans sa dynamique d'apprentissage
- Anticiper la logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques pour la mise en œuvre des évaluations
- Mettre en œuvre les situations d'évaluation prévues dans le séquençage pédagogique
- Connaissance des types, modalités et outils d'évaluation des acquis
- Connaissance des référentiels de certification
- Connaissance des principes de définition des critères et indicateurs d'évaluation de la compétence Connaissance des principes de choix et de construction de situations et d'outils d'évaluation
- Connaissance des principes de formulation des consignes
- Connaissance des modalités et outils d'évaluation numériques
- Connaissance des modalités de restitution

Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle

- Prévenir les risques en respectant les règles et les conditions d'hygiène et de sécurité
- Détecter les risques d'atteinte à la santé liés à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements
- Faire respecter le règlement intérieur
- Repérer les situations et comportements discriminants rencontrés dans l'espace de formation et dans l'environnement professionnel
- Respecter les obligations concernant le suivi administratif et pédagogique
- Recueillir et transmettre les données nécessaires au suivi d'activité et au bilan de l'action de formation
- Fournir des éléments d'analyse des données de suivi pédagogique et administratif
- Compléter les documents relatifs à la démarche qualité, pour ce qui relève du domaine de compétence du formateur
- Assurer une veille technologique et réglementaire
- Analyser ses pratiques professionnelles
- Instaurer un climat de confiance avec et entre les apprenants pour favoriser le dialogue
- Adopter une attitude exemplaire en mettant en cohérence ses actes et ses discours
- Accompagner les personnes dans la prise de conscience des comportements discriminatoires, non respectueux de l'environnement ou contraires à la sécurité des personnes et dans l'adaptation de leurs comportements
- Réguler les conflits
- SIGLE Type de document Code titre Millésime Date de Validation Date de mise à jour Page
- FPA REAC TP-00350 06 03/01/2018 03/01/2018 24/46
- Encourager et valoriser les comportements écocitoyens, les comportements non discriminatoires et les comportements respectueux des règles de sécurité
- Gérer ses émotions et garder la bonne distance dans ses interventions
- Travailler en mode projet
- Identifier les acteurs relais dans les situations d'accidents
- Identifier les procédures à suivre dans les situations d'accidents
- Participer à la mise en place d'une démarche de prévention dans son organisation
- Connaissance du cadre réglementaire et législatif de la formation professionnelle

- Connaissance des principes et enjeux de la démarche qualité
- Connaissance de la réglementation sur les règles d'hygiène, de santé et de sécurité appliquées à la formation et à la spécialité enseignée
- Connaissance des principes et enjeux de la responsabilité sociale, environnementale et professionnelle et de l'éco-citoyenneté
- Connaissance des facteurs de risques d'apparition des troubles musculosquelettiques (TMS)
- Connaissance des facteurs de risques psychosociaux (RPS)
- Connaissance des enjeux et acteurs de la prévention
- Connaissance de la législation sur la non-discrimination
- Connaissance du règlement intérieur
- Connaissance des procédures et obligations administratives
- Connaissance des outils et documents nécessaires au bilan et au rendu compte de l'action de formation

Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité

- Repérer les sources et les documents de référence dans la spécialité et sur la formation professionnelle
- S'assurer que les sources et les données sont fiables et actualisées
- Repérer les événements significatifs dans sa spécialité
- Repérer les événements significatifs sur la formation professionnelle
- S'informer sur les évolutions sectorielles, technologiques et réglementaires dans sa spécialité
- S'informer sur les évolutions sectorielles, technologiques et réglementaires dans la formation professionnelle et l'ingénierie pédagogique
- S'informer sur les évolutions des modalités de financement
- Repérer les évolutions des entreprises et leurs besoins de formation
- Répercuter les nouvelles informations dans son ingénierie et dans ses pratiques pédagogiques
- Actualiser activités d'apprentissage et ses ressources pédagogiques
- Véhiculer une image positive du secteur professionnel de sa spécialité
- Véhiculer une image positive de son employeur (organisme de formation ou assimilé)
- Créer et entretenir des liens avec les professionnels de sa spécialité
- Adapter sa communication pour recueillir des informations sur les évolutions du secteur et les besoins de formation des entreprises
- Relayer les besoins de formation des entreprises aux responsables de formation
- Organiser, hiérarchiser et structurer les données de la veille
- Anticiper la participation aux événements significatifs dans sa spécialité et sur la formation professionnelle
- Planifier les rencontres avec les professionnels et acteurs significatifs du territoire
- Connaissance des lieux ressources et des événements sur le secteur professionnel de sa spécialité
- Connaissance des lieux ressources et des événements sur la pédagogie et la formation professionnelle
- Connaissance des types de ressources numériques et de leur fonctionnement
- Connaissance de méthodologies de recherche et de capitalisation d'informations
- Connaissance des outils d'organisation de la veille
- Connaissance des principes de fonctionnement des réseaux professionnels

CCP2 : Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants

Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques

- Choisir, adapter et concevoir les activités d'apprentissage, les ressources pédagogiques et les outils d'évaluation, appropriés à l'individualisation
- Concevoir et adapter des outils d'auto-formation et d'auto-évaluation
- Choisir, adapter et concevoir des outils de positionnement et de suivi de la progression des acquis
- Concevoir des outils d'évaluation du déroulement des parcours de formation
- Travailler avec les acteurs internes et externes impliqués dans la construction du parcours de l'apprenant
- Concevoir des situations d'accueil et de suivi des apprenants
- Choisir les outils et modalités de communication formateur / apprenants et apprenants / apprenants
- Argumenter ses choix auprès du responsable de formation
- Travailler en mode projet
- Planifier les parcours, les temps d'accompagnement et de suivi et les temps d'évaluation de l'action
- Planifier et organiser l'accueil de nouveaux apprenants
- Prendre en compte les contraintes liées aux interactions avec les acteurs internes et externes
- Prendre en compte les flux d'apprenants dans la gestion des parcours
- Anticiper la logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques pour la mise en œuvre des parcours individualisés
- Organiser les ressources pédagogiques pour favoriser l'autonomie des apprenants
- Connaissance du cadre réglementaire, législatif et financier de la formation professionnelle
- Connaissance des types de positionnement et des principes de construction d'outils adaptés
- Connaissance des types d'accompagnement et des outils de suivi associés
- Connaissance des principes de l'auto-formation
- Connaissance des styles et modes d'apprentissage
- Connaissance des éléments constitutifs de l'individualisation et de ses conditions de mise en œuvre
- Connaissance des outils de formation et d'évaluation propres à l'individualisation
- Connaissance du rôle du formateur dans les dispositifs individualisés
- Connaissance des environnements et services proposés par les plateformes numériques de formation

- Connaissance d'outils de gestion de planning, tableaux de bord
- Connaissance des principes de construction et de fonctionnement de partenariats

Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours

- Elaborer les parcours en tenant compte des besoins et modalités d'apprentissage préférentielles
- Elaborer des stratégies favorisant l'analyse réflexive et l'auto-évaluation
- Analyser sa pratique d'accueil et de construction des parcours
- Accueillir en formation
- Instaurer un climat de confiance avec l'apprenant pour l'aider à gérer le stress du positionnement
- Adopter une attitude d'écoute active centrée sur la personne
- Accompagner les apprenants dans la mise en œuvre des positionnements
- Conduire des entretiens individuels
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et entretenir des relations avec les acteurs internes et externes
- Travailler en mode projet
- Organiser les espaces pour l'accueil et le positionnement des apprenants
- Planifier les parcours et les temps individuels d'accompagnement et de suivi
- Connaissance du principe des évaluations diagnostiques
- Connaissance de la nature des principales difficultés et obstacles aux apprentissages
- Connaissance des mesures favorisant l'insertion sociale et professionnelle
- Connaissance des types d'accompagnement
- Connaissance des concepts de styles et modalités préférentielles d'apprentissage

Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés

- Administrer et suivre les parcours des apprenants sur des plateformes numériques de formation
- Mettre à disposition des ressources pédagogiques spécifiques au parcours de chaque apprenant
- Accompagner les apprenants à l'utilisation de ressources de différents formats
- Poser un diagnostic sur la nature et les origines des difficultés d'apprentissage
- Formaliser la progression et les difficultés des apprenants dans les documents de suivi
- Ajuster les parcours en tenant compte des besoins et modalités d'apprentissage préférentielles
- Transmettre les éléments permettant la réalisation des bilans pédagogiques et administratifs
- Analyser les évaluations et bilans pour les transmettre aux responsables de formation
- Analyser sa pratique d'accompagnement des parcours
- Adopter une attitude d'écoute active centrée sur la personne
- Adopter une attitude bienveillante en centrant les échanges sur les apprentissages sans remettre en cause la personne
- Entretenir une relation formative individualisée pour garantir les apprentissages
- Accompagner les apprenants à la réalisation d'activités d'apprentissage et d'évaluation individualisées
- Avoir une attitude d'ouverture favorisant le dialogue avec l'apprenant et entre apprenants
- Utiliser les outils pour la communication formateur / apprenants et apprenants / apprenants
- Adapter sa communication et sa posture selon la situation (orale/écrite, en présence/ à distance...)
- Conduire des entretiens individuels
- Orienter les apprenants vers les acteurs adaptés à leurs problématiques
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et entretenir des relations avec les acteurs internes et externes
- SIGLE Type de document Code titre Millésime Date de Validation Date de mise à jour Page
FPA REAC TP-00350 06 03/01/2018 03/01/2018 32/46
- Rendre compte et échanger sur les parcours individuels, lors de réunions ou d'échanges individuels
- Travailler en mode projet
- Structurer et actualiser un répertoire opérationnel des coordonnées des acteurs du territoire
- Organiser les espaces pour la mise en œuvre des parcours individualisés
- Organiser le travail entre pairs
- Connaissance de la nature des principales difficultés et obstacles aux apprentissages
- Connaissance des acteurs et de leurs domaines d'intervention dans un territoire défini
- Connaissance des démarches diagnostiques
- Connaissance des techniques d'entretien
- Connaissance des plateformes numériques de formation
- Connaissance des approches favorisant la réflexivité et la métacognition

Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

- Anticiper les difficultés d'apprentissage en lien avec le contenu
- Anticiper les difficultés d'apprentissage selon les caractéristiques des publics
- Observer activement les postures et les comportements des apprenants
- Diagnostiquer les difficultés d'apprentissage particulières d'un apprenant
- Choisir et mettre en œuvre la remédiation appropriée
- Analyser sa pratique d'accompagnement
- Conduire des entretiens
- Utiliser les techniques d'explicitation
- Instaurer un climat de confiance facilitant la communication

- Adopter une attitude d'écoute active centrée sur la personne
- Adopter une attitude bienveillante en centrant les échanges sur les apprentissages sans remettre en cause la personne
- Préserver la distance professionnelle
- Réguler l'impact de la difficulté au niveau du groupe
- Adapter le scénario pédagogique de la séquence pour prendre en compte l'expression et l'exploration de la difficulté
- Organiser et planifier les activités de remédiation
- Connaissance des profils d'apprentissage
- Connaissance des principales difficultés d'apprentissage
- Connaissance des démarches diagnostiques
- Connaissance des techniques de remédiation
- Connaissance des techniques d'entretien
- Connaissance des techniques de questionnement et d'explicitation
- Connaissance des techniques de résolution de problème

Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel

- Faire le lien entre le statut de la personne et les mesures d'accès à l'emploi et à la formation
- Conduire des entretiens individuels
- Utiliser une méthodologie de travail pour la consolidation du projet professionnel
- Accompagner l'apprenant pour cibler les entreprises et les moyens privilégiés pour rechercher un stage ou un emploi
- Accompagner l'apprenant à l'utilisation de sites dédiés ou de réseaux sociaux pour sa recherche de stage ou d'emploi
- Identifier les freins individuels à la mise en œuvre du projet professionnel
- Formaliser les informations relatives au projet de la personne à l'aide d'outils de suivi
- Suivre l'apprenant durant sa période en entreprise
- Analyser sa pratique d'accompagnement sur le projet professionnel
- Adopter une attitude d'écoute active de la personne
- Accompagner l'explicitation des expériences pour favoriser l'analyse réflexive
- Instaurer un climat de confiance facilitant la communication
- Adopter une attitude bienveillante en centrant les échanges sur le projet professionnel sans remettre en cause la personne
- Etablir une relation de confiance avec le tuteur en entreprise permettant d'évaluer les points forts et les points de progrès de l'apprenant en entreprise
- Travailler en équipe
- Travailler en mode projet
- Organiser les échanges avec les tuteurs et les apprenants lors du suivi en entreprise
- SIGLE Type de document Code titre Millésime Date de Validation Date de mise à jour Page
- FPA REAC TP-00350 06 03/01/2018 03/01/2018 36/46
- Connaissance des sources d'information sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi
- Connaissance de méthodes d'accompagnement au projet professionnel
- Connaissance de techniques d'entretien et d'explicitation
- Connaissance des problématiques pouvant constituer des freins à la mise en œuvre du projet
- Connaissance du socle de compétences professionnelles favorisant l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi
- Connaissance de techniques de recherche d'emploi
- Connaissance des besoins et des modalités de recrutement des entreprises du bassin d'emplois
- Connaissance d'outils numériques d'accompagnement au projet professionnel et de recherche d'emploi

Analyser ses pratiques professionnelles

- Différencier fait, opinion et sentiment
- Utiliser les techniques d'auto-évaluation
- Utiliser les techniques d'analyse réflexive
- Exploiter l'analyse pour maintenir ou améliorer son niveau de professionnalisme
- Respecter les règles de fonctionnement et les étapes de l'analyse de pratique
- Décrire la situation vécue et les hypothèses
- Se distancier de ses vécus émotionnels et affectifs
- Adopter une posture bienveillante vis-à-vis de soi-même et des autres
- Echanger avec des pairs
- Entendre et accueillir les retours
- Adopter une posture permettant de remettre en cause ses actes professionnels et ses comportements
- Transmettre aux acteurs concernés des propositions d'évolution du fonctionnement du dispositif ou de la structure
- Planifier régulièrement des temps dédiés à l'analyse de sa pratique professionnelle
- Organiser l'espace pour favoriser les échanges
- Connaissance des démarches et règles de l'analyse de pratique
- Connaissance de l'approche réflexive

COMPETENCES TRANSVERSALES ET COMPLEMENTAIRES

- Travailler en mode projet :
 - o Identifier sa contribution au projet

- Respecter le cahier des charges et planning de production pour ce qui relève de sa contribution
- Utiliser les outils collaboratifs de production et de communication
- Rendre compte de la progression de sa contribution au projet
- Favoriser une dynamique collaborative entre apprenants
 - L'organisation logistique et pédagogique de la formation favorise l'émergence de dynamiques collaboratives entre apprenants
 - Les échanges entre apprenants sont encouragés et régulés
 - Les initiatives des groupes d'apprenants sont valorisées et exploitées en formation
 - L'accompagnement dans la co-construction collective et la mutualisation favorise la dynamique collaborative

EVALUATION FINALE

- Mise en situation
- Entretien

Durée de la formation et modalités d'organisation

La durée de la formation de Formateur Professionnel d'Adultes : environ 6 mois.

Les horaires de la formation s'articulent de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

La formation à lieu : 175 avenue de Prades 66000 PERPIGNAN.

La formation est organisée en continue

Le nombre de stagiaires prévu est de 12 participants.

Condition d'accès

- Avoir un niveau de formation minimum de niveau IV (niveau BAC Education Nationale).
- S'exprimer correctement en français.
- Posséder une expertise métier.
- Avoir un projet professionnel bien défini dans le secteur.
- Justifier de bonnes capacités relationnelles.
- Avoir été confronté à une problématique de transmission des savoirs (par exemple avoir été tuteur de stagiaires, d'apprentis, avoir géré une équipe...).

Qualité du ou des formateurs

La formation de Formateur (trice) Professionnel (le) d'Adultes sera assurée par des intervenants professionnels du secteur.

Effectif moyen prévu : 10 personnes

Moyens et méthode pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis en œuvre seront :

- Des séances de formation théorique
- Des mises en situation sur le plateau technique.
- Des études de cas
- Des recherches sur poste informatique

Les méthodes pédagogiques utilisées sont :

- La méthode expositive
- La méthode interrogative
- La méthode active
- La méthode démonstrative

Ceci afin de transmettre des connaissances, utiliser des acquis, mettre en lien et en pratique les nouveaux acquis et être actif dans son parcours de formation.

Le centre de formation possède des salles de cours toutes équipées de chaises et tables, ordinateur et grand écran, paper board. Connexion Internet en continu.

10 ordinateurs portables sont également à la disposition des apprenants, logiciels adaptés à la conception de supports.

Centre de ressources CDI

La traçabilité de l'action sera matérialisée par la signature des feuilles de présence par demi-journée par le stagiaire et le formateur

Evaluation de la formation/ sanction de la formation

Des évaluations en cours de formation sont effectuées régulièrement et renseignées dans le livret à cet effet.

« Les évaluations passées en cours de formation décrites dans les fiches qui suivent ont été mises en œuvre en référence aux critères issus des référentiels du titre professionnel, pour les sessions d'examen « Titre », « CCP » et « CCS » telles que prévues par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi. »

Ce livret est ensuite donné au jury d'examen. L'évaluation finale porte sur une mise en situation ainsi que d'un entretien avec le jury.
Le candidat obtiendra un Titre professionnel de Formateur Professionnel d'Adultes, s'il valide les 2 CCP du titre. (Diplôme délivré par la DIRECCTE)
Il pourra également valider une partie du Titre et obtenir 1 ou plusieurs CCP, il pourra dans ce cas se représenter à l'examen final sur une durée de 5 ans.